

# SNES

## Aix-Marseille

### La lettre aux S1

SNES Aix-Marseille - Année scolaire 2008/2009 - Janv 2009 - numéro 10



**SNES Aix-Marseille**  
12 Place du Gal de Gaulle  
13 001 Marseille  
www.aix.snes.edu  
s3aix@snes.edu  
04 91 13 62 80  
Métro : Vieux-Port (ligne 1)

#### Sommaire :

- Page 1 : édito
- Page 2 : Langues vivantes
- Page 3 : Reconquête juin 09
- Page 4 : Corpo

#### 171 suppressions

L'académie d'Aix-Marseille doit rendre 53 emplois de personnels mis à disposition, et 118 emplois dans les établissements, dont 103 en lycées, niveau où se concentre la baisse démographique. Seraient particulièrement touchés les lycées ZEP et le centre ville de Marseille. On prévoit une division de seconde en moins dans plusieurs lycées, prélude à des fermetures ultérieures en première et terminale.

## Votes sur les rapports d'activité du 29 janvier au 19 février

*Notation, hors-classe, liste d'aptitude : c'est maintenant !*

**Menons le débat : Pleins feux sur le Collège,  
Assises pour un lycée de la réussite pour tous,  
Assises régionales pour les Services Publics**

#### Edito :

Le SNES organise le débat tout au long du mois de février sur les problématiques qui sont au coeur de nos métiers. Stage "Pleins feux sur les collèges" du vendredi 13 février au Collège Prévert de Marseille, Frais-Vallon, Assises "Vers un lycée de la réussite pour tous" du mardi 17 février au Lycée Jean Perrin de Marseille, débats au sein des tendances de notre syndicat... doivent nous permettre de préparer un fructueux congrès académique des 11 et 12 mars à Martigues et de porter avec vigueur nos propositions dans les consultations organisées dans les établissements au second trimestre. C'est en effet avec les personnels que nous entendons actualiser ou redéfinir nos revendications pour les collèges, pour les lycées, pour les métiers. Nous ne nous inscrivons pas dans des démarches d'appareil qui sous couvert d'un affichage consensuel n'auraient pour but que de redonner une légitimité à des propositions qui ont été rejetées par les personnels, les parents et les lycéens au premier trimestre.

Le SNES entend également prendre sa part de l'élargissement de ces débats et de ces actions, en participant aux initiatives unitaires. Les forums sur les Services Publics organisés par la Région en partenariat avec le monde syndical et le mouvement associatif en son une illustration nouvelle, dans une configuration prometteuse. Après le succès du jeudi 29 janvier, les différentes intersyndicales se réuniront dans la foulée de l'intersyndicale inter-professionnelle nationale du 2 février pour proposer des suites de l'action, que nous souhaitons rapides et fortes.

Le mois de Mars sera en effet marqué dans notre secteur par les suppressions de postes dans les établissements. Les collèges, déjà asphyxiés, perdent globalement peu de postes, mais les conditions d'étude et de travail ne risquent pas de s'améliorer. Les lycées perdent globalement 103 postes et vont être lourdement ponctionnés, en fonction des baisses d'effectifs prévus pour la rentrée 2009. Il faut préparer cette nouvelle lutte et obtenir le gel des suppressions de poste. Le flottement actuel sur le devenir des 3000 suppressions de postes de remplacements, annoncées au budget 2009 voté au Parlement mais toujours pas signifiées aux académies doit nous encourager dans cette voie.

Laurent Tramoni, Secrétaire Académique

#### Lundi 2 février

Monteux, 17h-20h

Forum-débat sur les services publics

#### Vendredi 13 février

"Pleins feux sur les collèges"

Relançons le débat lors du stage

"Pleins feux sur le Collège"

du vendredi 13 février

au Collège Prévert de Marseille

#### Mardi 17 février

Soyons nombreux aux Assises

"Vers un lycée de la réussite pour tous"

au Lycée Jean Perrin de Marseille

inscription et convocation :

contactez-nous

#### Hors-classe

Intervenons collectivement dans chaque

établissement pour rappeler que sont

prioritaires les collègues qui sont au

onzième échelon de la classe normale

et ceux qui sont proches de la retraite.

Du 26 janvier au 10 février, les chefs

d'établissement mettront leur avis, puis

ce seront les IPR du 11 février au 1er

mars 2008.

#### Mercredi 11 et jeudi 12 mars

Congrès académique

du SNES Aix-Marseille

Martigues - Hôtel de Ville

## Expérimentation...

**A**u CTPA du jeudi 22 janvier, le Recteur a annoncé qu'il incite fortement les chefs d'établissements à se lancer dans des expérimentations dans l'esprit (litote) de la réforme Darcos. L'article 34 de la Loi d'orientation Fillon sur l'école permet en effet aux établissements d'expérimenter toutes sortes de dispositifs dérogatoires.

Ici sont en particulier visés les expérimentations sur les modules d'accompagnement, la semestrialisation, la mise en place d'options transversales, les horaires ... Il demande aux établissements de se porter volontaires avant la fin du mois de janvier : on se doute alors que ce sont les chefs d'établissements seuls qui vont répondre à l'appel d'offre du recteur et vont ensuite chercher à convaincre les équipes pédagogiques du bien-fondé de ces expérimentations.

On sait que les expérimentations ne sont presque jamais réversibles dans les faits, sans d'ailleurs qu'un quelconque bilan en soit jamais tiré (Cf. l'expérimentation de la reconquête du mois de juin dans le Vaucluse généralisée cette année).

Soyez sur vos garde et réactifs pour organiser rapidement une réponse des personnels en cas de chef d'établissement zélé. En tout état de cause les personnels ne peuvent être exclus de la décision (demander un CA extraordinaire) et de son éventuelle mise en oeuvre.

Les personnels, avec le SNES, ont des idées qu'on pourrait expérimenter: dédoublements dans chaque discipline, plafonnement des effectifs de classe en seconde, mise en place de passerelles en première et terminal pour permettre les changements de séries ... Chiche !

**Congrès de Martigues  
11 et 12 mars 2008  
Rapport d'activité**

**Vote des syndiqués  
organisé et dépouillé  
dans chaque S1**

**Du jeudi 29 janvier au  
jeudi 19 février**

Le matériel de vote vous a été apporté ou envoyé; si vous n'avez rien reçu, prenez contact avec le SNES.

Résultat à transmettre dès le vendredi 20 février (veille des vacances) à [s3aix@snes.edu](mailto:s3aix@snes.edu).

## Consultation lycées : nous imposer !

**L**e Recteur a envoyé une longue circulaire à tous les Chefs d'établissement de lycée pour leur demander d'organiser la consultation sur la réforme des lycées.

Conformément à ce que le SNES a demandé en audience la semaine dernière, le Recteur demande aux chefs d'établissements d'organiser la consultation sur une base bien plus large que les seules instances de l'établissement. Il accepte la possibilité de demi-journées banalisées.

Il faut nous emparer de cette opportunité. Les parents d'élèves et les lycéens doivent pouvoir entendre la parole des enseignants et il faut mener la discussion avec eux sur nos propositions. Nous vous proposons donc d'insister pour obtenir l'organisation d'une ou deux demi-journées banalisées et de demander à ce que ce temps de discussion ne soit pas mené de manière cloisonnée entre les différents acteurs du système.

En même temps l'expérience des précédentes consultations, sous Allègre par exemple, peut nous rendre méfiants. Nous ne devons pas nous laisser imposer les termes du débat par l'administration et nous devons garder la main sur les synthèses qui remonteront au Rectorat pour la fin du mois de Mars. Nous vous invitons à préparer ces journées en proposant un programme pour ces discussions, qui pourrait identifier quelques points qui doivent être mis en débat et formuler quelques problématiques.

De notre côté nous allons élaborer un canevas que nous vous transmettrons pour qu'il soit utilisé mais aussi amendé et transformé par les collègues. En particulier, il nous faudra lier ces questions avec les 103 suppressions de postes dans les lycées de l'académie à la rentrée 2009.

---

## Mutations intra-académiques 2009

Adresse intersyndicale au Recteur CTPA du jeudi 22 janvier  
SNES FSU - SNEP FSU - SGEN - UNSA - FO - SNALC - SIAES -  
CGT - SNCL - SNETAA

**L'administration cherche à se débarrasser du contrôle paritaire  
par les élus que les personnels viennent de choisir.**

**L'**unité syndicale avait permis, sur le dialogue social dans la fonction publique, que le rôle des CAP ne soit pas remis en cause (volet 2 retiré). A l'occasion de la parution de la note de service sur le mouvement des personnels enseignants du second degré une tentative avait été faite par le ministère de l'éducation nationale d'affaiblir le rôle des CAP. Des assurances avaient été données que rien ne serait fait pour remettre en cause les possibilités de contrôle et d'intervention des commissaires paritaires.

Le Ministère demande maintenant aux recteurs de procéder à des affectations qui pourraient déroger au barème commun, de développer les postes à profil avec affectation après avis des chefs d'établissement et des IPR. A travers des décisions présentées comme "techniques", les rectorats pourraient ne pas mettre à disposition des commissaires paritaires les documents nécessaires au bon exercice de leur mandat d'élu, leur interdisant la capacité de vérifier le respect des règles, de faire effectuer la correction des erreurs commises par l'administration et de pouvoir proposer des améliorations au projet de mouvement proposé par la seule administration (phases 1 et 2 / phases 3 et 4).

Alors qu'avec un taux de participation en hausse les personnels ont marqué lors des dernières élections professionnelles leur attachement au paritarisme, l'administration ferait-elle le choix de l'affaiblissement du rôle des élus du personnel, lui permettant d'opérer des mutations à la tête du client sans le respect de règles et de barèmes, connus de tous et applicables à tous ? Ce serait inacceptable. Dans ce contexte, la publication du projet de mouvement, sorte de brouillon largement corrigé ensuite dans le cadre des commissions paritaires, ne peut être présentée comme étant de l'intérêt des personnels car elle ne peut que réduire, dans les faits, leurs droits à une affectation indiscutable car contrôlée, rétablie et arrêtée dans le cadre paritaire constitué de l'administration et de l'ensemble des élus des personnels.

L'intersyndicale exige que tous les moyens (documents préparatoires complets, décharges de service et remplacement pour les élus, temps préservé d'analyse, de contrôle et de correction des épreuves de l'administration, dans des conditions assurant la sérénité des affectations...) soient donnés aux élus des personnels pour assurer la mission que les personnels leur ont confiée lors des élections de décembre 2008.

# Lutte contre l'absentéisme : une nécessité reconnue, une réponse inadaptée

**Bac 2009**

**Recrutés pour deux ans, sans condition de diplôme, payés au SMIC, les "Médiateurs de la réussite scolaire" seront des "grands frères" qui devront aller rencontrer les élèves décrocheurs et leurs familles à l'extérieur des établissements. Le SNES demande le renforcement des équipes (CPE, assistante sociale, CO-Psychologue) de personnels qualifiés.**

**L**e Ministre de l'Education nationale vient d'annoncer la création de 5.000 emplois de " médiateurs de la réussite scolaire " chargés, en liaison avec les familles, de traiter l'absentéisme scolaire dans les établissements.

Cette annonce est la reconnaissance de la nécessité d'augmenter le nombre d'adultes dans les établissements pour assurer l'encadrement des élèves et en particulier le suivi des absences en liaison avec les familles, ce que le SNES réclame depuis de nombreuses années.

Cependant, pour le SNES, le choix du ministre de faire appel à des emplois aidés est inacceptable :

- la mission qui leur serait confiée est actuellement assurée par les CPE (Conseillers principaux d'Education) et par les assistantes sociales, c'est-à-dire des personnels qualifiés et formés alors que les personnels précaires ne bénéficieraient d'aucune formation ;
- il est fait appel une nouvelle fois à des personnels précaires avec un salaire au SMIC pour assurer des missions permanentes dans les établissements scolaires en lieu et place de personnels titulaires.

Ainsi, pour des raisons manifestes d'économie, le Ministère choisit de mettre en péril les missions importantes qu'il prétend en même temps développer, sans traiter sur le fond les problèmes d'absentéisme dont les dimensions sociales et éducatives sont évidentes.

Cette annonce fait craindre légitimement aux CPE que le ministre a fait le choix soit de leur disparition soit d'une transformation de leurs missions vers des activités plus administratives qu'éducatives.

Le SNES demande donc que la reconnaissance par le Ministre des besoins dans les établissements conduisent à augmenter fortement le recrutement des CPE, indigent depuis plusieurs années et qui ne couvre même plus les départs en retraite.

**A**u lieu de tirer les conclusions de la désastreuse expérimentation de l'an dernier, le ministre persiste dans sa volonté de retarder la fin des cours. Cette année, les épreuves du bac commenceront encore plus tard, le jeudi 18 mars, et elles ne seront organisées que sur cinq jours (au lieu de sept). Les conseils de classe devraient avoir lieu les 15, 16, et 17 juin, ce qui devraient signifier qu'il ne devrait pas y avoir de cours pendant les épreuves.

Le nombre d'épreuves à organiser chaque jour va poser d'énormes problèmes d'organisation, et va rendre difficile le travail des élèves.

Les délais de correction sont encore réduits. Cela va poser problème, pour les Lettres et la Philosophie, comme d'habitude, mais aussi pour les disciplines dont les épreuves écrites sont placées en fin de calendrier.

Seuls les professeurs de philosophie devraient être déchargés des surveillances. Le Rectorat ne prévoit pas de recruter autant de vacataires que lors de l'expérimentation de l'an dernier : trop coûteux. Ce sont donc les collègues qui vont devoir assumer l'intensification du travail. Seule contre-partie pour l'instant : la copie sera rémunérée cinq euros.

Le bac se terminera le 9 juillet.

Le SNES a obtenu un groupe de travail au rectorat sur le calendrier de la fin de l'année le mardi 3 février.

A suivre donc.

---

## Personnels de vie scolaire

### Assemblée Générale AED, AP, AVS, MI-SE 18 février 2009 à 14h00

Bourse du Travail - 23, Bd Charles Nedelec  
13003 MARSEILLE - Métro Saint-Charles

- . Présentation des élus à la Commission Consultative Paritaire,
- . Préparation de la prochaine CCP,
- . Bilan de la dernière entrevue avec l'Inspection Académique,
- . Tour de table des établissements et des revendications locales,
- . Formation aux droits syndicaux (absences, HIS, stages, ...).

Le SNES a déposé une demande d'audience auprès de l'Inspecteur d'Académie, le même jour à 16h. Nous pourrions après notre AG nous rassembler devant l'IA (face à la Bourse du Travail).

---

## Appel aux S1 concernant les CPE

Nous cherchons à récolter les adresses mails des CPE qui, syndiqués ou non syndiqués au SNES, souhaitent recevoir les informations du SNES et de ses commissaires paritaires CPE. Merci de nous communiquer les noms, prénoms, adresse mail et établissement d'affectation de ces collègues à s3aix@snes.edu

---

## Le SIAES...

*... ne nous aime pas !*

**O**n voit souvent traîner sur les tables de nos salles de professeurs des liasses de feuilles jaunes. A nos instants perdus, il nous arrive de les feuilleter négligemment jusqu'à tomber sur le sigle SNES. On trouve en effet régulièrement dans la prose du SIAES de somptueuses dénonciations du SNES, de son activité, de ses analyses, de ses interventions, de ses écrits. La dernière, ainsi, contient deux pleines pages dont l'objet semble être de démontrer que la FSU a obtenu 49% des voix lors des élections du 2 décembre. Soit. Et le SIAES de dénoncer l'annonce par le SNES d'un résultat de 53% à grand renfort de "manipulation", de "malhonnêteté", et autres considérations bien peu amènes.

Rassurons le SIAES, le SNES ne ment pas et notre résultat dans les catégories où nous présentons des candidats est bien celui annoncé. Rassurons les syndiqués du SIAES : l'activité de leur syndicat est bien à l'image de leur canard. On notera qu'il n'y a qu'un seul point de ce bulletin SNES Aix Marseille de décembre 2008 qui n'est pas contesté par le SIAES : c'est le rappel que celui-ci "est issu d'une scission du SNALC, syndicat traditionnellement classé à droite, selon l'expression consacrée par les journalistes". CQFD



## Préparation de la rentrée dans les collèges

DGH rentrée 2009

Dans chaque département, le CTPD qui examine la DGH des collèges se réunira dans la foulée du CTP académique du 22 janvier. Dans les Bouches-du-Rhône, il se réunira ainsi le vendredi 30 janvier.

Les chefs d'établissement ont rencontré ou vont rencontrer l'inspection académique au sujet des DGH 2009.

Nous vous invitons à prendre contact avec vos principaux pour avoir des informations sur les prévisions d'horaires et à organiser sans attendre des réunions pour débattre de la préparation de rentrée.

La répartition de la DGH est à la base des suppressions/créations de postes ainsi que des compléments de service.

Faites nous part de tous les problèmes rencontrés afin de nous permettre une intervention argumentée en CTPD

---

Vendredi 30 janvier  
CTPD  
Bouches-du-Rhône

L'étude des documents montre que pour une prévision de baisse d'effectifs de 137 élèves, c'est l'équivalent d'un collège de 600 (683 heures en moins) qui est supprimé dans le 13. L'an dernier une erreur de prévision de 500 élèves avait entraîné la suppression de l'équivalent de 3 collèges.

Un élève en moins entraîne une suppression de 5 H mais un élève en plus ne rapporte que 1H22. Dans les collèges de catégorie 5 pour 49 élèves de moins l'IA supprime 345H mais en catégorie 6 pour 42 élèves de plus l'IA ne rajoute que 7,5H

Dés mardi matin les dgh et les prévisions de tous les collèges du 13 seront consultables sur le site. Nous invitons tous les S1 des collèges à informer les collègues et à organiser.

## Etats-Généraux en Région PACA "Quel avenir pour les services publics dans nos territoires ?"

**A** l'initiative de l'intersyndicale régionale FSU-CGT-CFDT-UNSA-Solidaires-CFTC, du mouvement associatif (associations d'éducation populaires comme les CEMEA, FCPE, Vivent les services Publics...), en partenariat avec la Région.

Les deux premiers forums départementaux ont eu lieu à Miramas (650 participants) et dans le Var (plus de 400). Y interviennent, outre les organisations syndicales, associatives, les élus, les différents secteurs des services publics : de la météo à la poste, de l'EDF au service de l'emploi, de la santé à l'éducation... La fameuse RGPP affecte de façon concrète l'ensemble de la vie des citoyens et des usagers. C'est ainsi qu'au fil des débats, les convergences se construisent, en lien étroit avec les mobilisations en cours : le 29 janvier et les suites nécessaires de l'action. La dynamique de l'unité syndicale, rejointe par les associations, en lien avec les élus grâce au débat, une mise en commun des approches, une reconquête de l'espace public. Inverser le cours des choses est désormais possible si nous arrivons à construire les mobilisations avec les usagers, le milieu associatif, les élus, avec l'ensemble des citoyens sur le terrain. Nous y arriverons par le débat, par l'action, dans notre secteur d'abord, mais aussi en construisant les convergences avec les autres secteurs. Notre objectif est d'être très nombreux le 16 février(1) à Marseille : nous pourrions alors lancer un appel, une adresse forte au gouvernement et au chef de l'Etat. Et au-delà, constituons dans chaque localité des Collectifs Services Publics.

### Signer l'appel de la Région PACA

pour développer et améliorer les services publics:

<http://www.valplan.info/servicepublic/>

Plus d'infos sur le site de la FSU REGION PACA : <http://fsu.paca.free.fr/>

### FORUMS-DEBATS sur les services publics " Quels avenir pour les services publics dans nos territoires ? "

Organisés par la Région PACA

en partenariat avec le monde syndical et le mouvement associatif

### Les prochains forums départementaux

Lundi 2 février 17-20 H MONTEUX - 84  
salle du Château d'Eau, Rue des Hortensias

Lundi 9 février 17-20 H GAP -05  
Salle Le Cube, 56 avenue Emile Didier

### Forum Régional de clôture "Etats-généraux pour l'avenir des services publics"

Lundi 16 février 14h-18h - MARSEILLE

Friche Belle de Mai, Salle la Cartonnerie, 41 rue Jobin 13003

14h 30-15h 30 : Table ronde : "les services publics : un investissement porteur d'avenir"

**Anicet Le Pors**, ministre de la fonction publique 1981-1984  
Le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui du service public

**Edith Arnault**, responsable nationale du mouvement associatif (éducation populaire)  
La place et le rôle du mouvement associatif dans le prolongement du service public

**Bernard Morel**, universitaire

Quelles politiques publiques mettant au centre le service public comme vecteur de solidarité, d'égalité, dans le contexte de crise ?

**Michel Fontaine**, responsable national CGT-Finances

Le financement des services publics : un investissement pour l'avenir.  
15h30- 16h 30 : débat avec la salle

16h 30- 17h 30 : Après les forums, bilan et perspectives des forums  
Les services publics au fondement d'un nouveau modèle social à construire à la lumière de la crise, au fondement de la démocratie et de la République.

17h30 Discours de clôture : Le Président de la Région, **Michel Vauzelle**